



**Projet d'établissement
Ensemble Musical de Sciez**

—

2021/2026

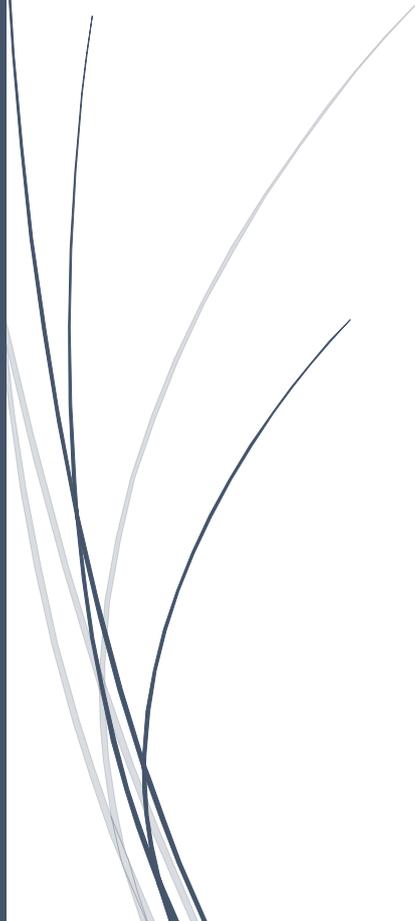


Table des matières

Avant-propos	2
I) L'origine de l'Ensemble Musical de Sciez : une école implantée depuis près d'un siècle.....	3
II) L'ensemble Musical de Sciez aujourd'hui	5
1. Un environnement géographique en pleine évolution.....	5
2. L'EMS au sein de la population	6
3. Un environnement culturel propice à la musique.....	6
4. Structure et financement	6
III) Les acteurs	7
1. Les enseignants.....	7
2. Les adhérents	8
3. Les bénévoles.....	8
4. La place du Conseil d'administration (CA)	8
5. Les pouvoirs publics	9
IV) Les enseignements	9
1. La diversité de l'enseignement proposé	9
a. Les cours individuels	9
b. La formation musicale	10
2. La pratique collective au cœur de la mission de l'EMS	10
a. L'éveil	10
b. Le département voix.....	11
c. Les ensembles instrumentaux.....	12
3. Destiné à un large public	14
4. La mise en place d'un cursus diplômant.....	14
V) Les productions et le rayonnement	14
1. Des représentations à plusieurs échelles.....	14
2. Une pluralité de partenariats.....	15
3. Les outils et les enjeux de communication et de diffusion.....	16
ANNEXES.....	17

Avant-propos

L'Ensemble Musical de Sciez est l'établissement d'enseignement artistique de Sciez. Son statut associatif lui donne une identité libre au sein de la commune, laquelle le subventionne à près de 50%. L'EMS perçoit également un soutien financier de la part du département de la Haute-Savoie et des communes d'Anthy-sur-Léman, Excenevex, Messery et Massongy.

Pour répondre efficacement aux attentes de notre public, il paraît important de dresser un état des lieux de la situation actuelle de l'EMS en proposant une photographie la plus fidèle possible de la structure et des actions déjà menées. Le projet est donc une manière simple de présenter l'Ensemble Musical aux autorités de tutelle, aux adhérents, aux partenaires, ainsi qu'à l'ensemble du public intéressé par son fonctionnement et par ses enjeux.

Mais ce projet d'établissement entend aussi dessiner les grandes lignes directrices qui guideront l'action de l'équipe pédagogique et du conseil d'administration qui composent l'EMS pour les cinq années à venir. L'ensemble des actions encore à mener seront présentées en détail et assorties d'un calendrier prévisionnel. Ce projet permettra donc aussi de participer au développement de la structure en faisant évoluer l'offre pédagogique et artistique.

Le projet sera évalué au quotidien, grâce à une écoute attentive du public et à la volonté de l'EMS de coller au plus près des attentes des usagers. Le contenu pourra en être débattu en réunion de CA, en assemblée générale ou en réunion de professeurs. Ces rendez-vous réguliers permettront de réévaluer la pertinence du projet et de le faire évoluer en fonction des évolutions de la structure.

I) L'origine de l'Ensemble Musical de Sciez : une école implantée depuis près d'un siècle

Dans la commune, l'activité musicale est florissante depuis longtemps. Bernard NEPLAZ porte la mémoire de l'Ensemble musical de Sciez dont il retrace l'histoire dans l'ouvrage Sciez-histoire, nature et traditions (Centre d'animation de Sciez, 1993).

Au début du siècle, la fanfare La Mauricienne et la fanfare municipale L'Écho du Léman se partagent l'auditoire : la Mauricienne est d'obédience catholique et la municipale laïque. Malgré leurs différences, elles s'unissent à l'occasion des grandes cérémonies comme, par exemple, l'inauguration du Monument aux morts le 5 septembre 1920.

En 1938, le Président de la Fanfare l'Écho du Lac, M. Angel Olive, donne son adhésion au premier rassemblement des musiques du Chablais qui se tient le 29 mai à Évian. Le chef de la fanfare est alors M. Ernest Biolley, le père de M. Michel Biolley, actuellement Président d'honneur de l'Ensemble Musical.

A la libération, en 1944, les deux fanfares se reconstituent et participent à de nombreux événements, dont l'inauguration, en 1947, de la reconstruction de l'École de Bonnatrait incendiée par les nazis le 23 juillet 1944, cortège officiel emporté par les fanfares rassemblées sous la direction d'Ernest Biolley et sous la présidence d'Auguste Dunand.

Durant toutes ces années, les deux « musiques » - la Mauricienne et la Municipale -, poursuivent leurs activités musicales parallèlement, parfois même en se concurrençant l'une l'autre. Mais les événements tragiques qui éprouvèrent Sciez favorisèrent leur rapprochement. Au sortir de la guerre, l'ambiance est à l'union et la commune encourage la création d'une seule société. Hélas, la tentative est vouée à l'échec : En réalité, l'impossibilité d'une fusion des deux « musiques » s'explique par l'absence d'un chef commun, Ernest Biolley ayant émigré provisoirement à Évian.

Dans les années 50, faute d'entente, les fanfares sont dissoutes.



Fanfare La Mauricienne



Concert dirigé par M. E. Biolley

Inauguration du Monument aux morts de Sciez



Inauguration de la reconstruction de l'École

En 1979, l'Ensemble musical est finalement créé à l'initiative de Jean Dunand et placé sous la direction d'un chef dynamique et compétent, René Visquet. La déclaration publiée dans le Journal Officiel du 24 juin 1979 est sans équivoque. L'Ensemble Musical de Sciez a pour objet de « *promouvoir l'enseignement et la pratique de la musique instrumentale ainsi que, d'une manière plus générale, le développement de la musique sous toutes ses formes. Siège social, mairie de Sciez* » (Déclaration enregistrée à la Sous-Préfecture de Thonon-les-Bains le 14 juin 1979 sous le numéro 1415/79). La gestion de l'association est alors assurée par un conseil d'administration composé de bénévoles. Les professeurs et directeurs représentent, quant à eux, une part importante du budget de fonctionnement.

Depuis 1979, les municipalités successives ont toujours soutenu financièrement l'association, permettant ainsi de ne pas faire supporter la totalité du coût de l'enseignement musical aux familles. En 1995, au sein de l'École de Musique, un atelier de chant choral dénommé « *Chorale Méli-mélo* » est créé que dirige M. Bernard Ringot. L'Harmonie et la Chorale assurent désormais, à l'unisson, toutes les cérémonies et manifestations ordonnées par la Municipalité, ainsi que par les Associations qui en font la demande.

Ainsi est né l'Ensemble musical de Sciez. Aujourd'hui complété par une école de formation, L'EMS « *redonne à la musique de Sciez ses lettres de noblesse* », conclut Bernard Neplaz.

Il reste à remercier les Présidents, ainsi que les directeurs de l'harmonie qui se sont succédés depuis la création et qui ont maintenu, contre vents et marrées, le bon équilibre et la progression de la qualité tant de l'enseignement musical, que de l'harmonie.

Les Présidents :

- Armand Olive, membre fondateur
- Jocelyne Mazar
- Robert Favre
- Michel Biolley
- Michel David (2004-2009)
- Demetrio Mafica (2009-2011)
- Jacky Riesen (2011-)

Les Chefs d'harmonie :

- René Visquet, membre fondateur
- Ghislaine Hernandez
- Franck Cottet-Dumoulin
- Séverine Bonnier
- Bernard Ringot
- Frédéric Commaret, chef actuel.

II) L'ensemble Musical de Sciez aujourd'hui

1. Un environnement géographique en pleine évolution

Actuellement, l'EMS est située dans le bâtiment dit de « l'ancienne caserne » qui se trouve au 298 avenue de l'église à Sciez. La structure a la chance de disposer de locaux mis à disposition par la municipalité. Mais avec le développement des activités et le nombre croissant d'adhérents, ils se révèlent inadaptés aux besoins de l'école. Ces dernières années, l'EMS vit donc avec des problématiques de place, de problème d'isolation phonique, de vétusté.

Un nouveau bâtiment devrait voir le jour en 2023, qui devrait combler les adhérents de l'EMS. En réflexion depuis 1976, sa réalisation a été votée par le conseil municipal de Sciez. C'est un signe fort envoyé par la municipalité pour assurer la pérennité de la structure et la placer dans une magnifique perspective d'avenir.

Le nouveau bâtiment a pour vocation de devenir un lieu de vie et de culture. Situé à côté de l'école « Les Petits Crêts », il facilitera la mise en place de projets transversaux avec l'Education nationale. Cette relocalisation de l'EMS doit aussi induire une réflexion sur sa place et sa mission auprès de la population. L'ambition de l'école a toujours été d'être inclusive en accueillant une population la plus large possible. Grâce à ce recentrage géographique au sein de la commune, la structure entend toucher un public qui n'avait pas accès à la musique jusque-là.

2. L'EMS au sein de la population

L'Ensemble musical de Sciez accueille des élèves venant de plus d'une vingtaine de communes. Les adhérents sciezois restent légèrement majoritaires. Les effectifs à la rentrée 2021 s'élèvent à 273 adhérents.

L'EMS ne propose pas actuellement de tarification calculée sur le quotient familial. Il ne propose pas non plus de tarif dégressif à partir du deuxième adhérent par famille dans la mesure où la situation financière ne le permet pas. Les tarifs s'inscrivent dans la fourchette médiane des établissements de Thonon Agglomération.

La question de la tarification sera débattue avec les autorités des communes qui subventionnent la structure.

3. Un environnement culturel propice à la musique

L'EMS évolue dans un contexte culturel riche. Fort de de 6190 habitants en 2018, la commune de Sciez possède trois lieux de concert : le Centre d'Animation de Sciez (CAS), le théâtre du Guidou, ainsi que l'auditorium en plein air du port de Sciez. La commune propose une programmation artistique conséquente et diversifiée durant toute l'année sur ces différents sites.

L'EMS est partenaire pour animer les rendez-vous festifs et culturels, comme la Foire de Sciez, le Marché de Noël, la Vogue de Sciez, les manifestations patriotiques ou encore la Virade de l'Espoir.

L'EMS propose aussi ses propres productions. Les chœurs se produisent régulièrement au théâtre du Guidou et dans l'église de Sciez. Sont aussi proposés un concert à Noël, au nouvel An ainsi qu'au printemps sur différents thèmes. Sans oublier bien sûr la fête de la musique dont l'EMS est la principale programmatrice et organisatrice depuis quinze ans. L'école de musique est aussi à l'initiative d'un partenariat avec les classes de danse du foyer culturel de Sciez pour le concert du nouvel an.

4. Structure et financement

L'EMS est financée conjointement par les adhérents et les pouvoirs publics.

Les adhérents s'acquittent d'une cotisation dont le montant varie selon les pratiques et la domiciliation.

Les communes versent une subvention annuelle à l'EMS. Cette subvention est conséquente et assure le fonctionnement de l'école. Elles mettent également à sa disposition les locaux dont elles assurent l'entretien et les charges. Le département verse aussi une subvention à condition que l'EMS adhère au schéma départemental.

Le financement de l'EMS est aussi assuré, dans une part non négligeable, par les recettes provenant de la billetterie, des corbeilles aux entrées, de la buvette, des ventes de gâteaux ainsi que des encarts publicitaires. Les gâteaux sont réalisés et leur

vente assurée par des bénévoles. Cette manne financière, qui fait aussi la fierté de l'école, permet l'achat de partitions et d'instruments de musique. Sans cet apport essentiel, l'EMS serait en déficit.

Que l'équilibre financier de l'association dépende étroitement de ces rentrés d'argent aléatoires reste un souci. Il est donc impératif de trouver à l'avenir d'autres apports financiers, notamment sous forme de subventions, de manière à garantir une meilleure stabilité budgétaire. Les membres du Conseil d'administration travaillent sur cette problématique.

III) Les acteurs

1. Les enseignants

En 2021-2022, l'EMS emploie 11 professeurs et un directeur (***Voir Annexe 1 : Liste des professeurs par classe d'instruments***).

Le recrutement des enseignants est un sujet récurrent dans un établissement d'enseignement artistique. En effet, un turnover important est une réalité de notre métier. S'il apporte de la richesse à l'équipe pédagogique avec un dynamisme et une vision renouvelée, il peut être source de déséquilibres au sein de l'équipe. De trop nombreux départs et arrivées successives nuisent à la sérénité et déstabilisent les élèves dans leurs face-à-face pédagogiques.

L'un des objectifs de l'EMS est ainsi de permettre au professeur recruté de s'engager à long terme dans la structure, la difficulté étant que nous ne proposons le plus souvent que des temps partiels et que l'aspiration légitime d'un enseignant est de trouver un temps complet au sein d'un établissement.

Pour pallier ce handicap, qui est une des causes du turnover important, il est important de tenter, quand cela est possible, de faire des recrutements communs entre les différentes écoles de musique afin de pouvoir proposer des postes s'approchant ou équivalant à un temps plein.

En ce qui concerne la formation professionnelle, il est important que chaque professeur puisse en bénéficier tout au long de son parcours au sein de notre école de musique. Cette formation doit permettre d'aider les professeurs à faire valoir des diplômes, à se former à de nouvelles pratiques, ainsi qu'à enrichir leurs connaissances.

Malheureusement, le budget de l'EMS ne permet pas de valoriser financièrement les professeurs titulaires d'un diplôme d'état (D.E). Cette non-reconnaissance financière des efforts consentis par le salarié pour obtenir ce diplôme exigeant ne peut guère inciter les professeurs à s'engager dans une démarche de formation longue et contraignante. Elle incite les enseignants diplômés à aller vers d'autres structures où ils seront mieux rémunérés. La proximité également de la Suisse joue en défaveur de

petites structures telles que l'EMS et tend à attirer les professeurs du fait des conditions salariales plus avantageuses.

Une réflexion sur ces différents points devra donc être menée par l'EMS pour dégager des solutions de financement et tenter de fidéliser les professeurs sur le long terme.

2. Les adhérents

Le nombre de membres de l'EMS est en constante augmentation depuis les 6 dernières années (**Voir Annexe 2 : Evolution du nombre de membres de l'EMS entre 2014 et 2021**). Bien qu'une majorité d'élèves habitent sur Sciez, l'EMS accueille également un nombre non négligeable d'élèves provenant des communes environnantes. Il s'agit là d'un signe de la vitalité de l'EMS et de son rayonnement au sein de son territoire.

Au-delà de la participation des adhérents aux concerts et productions, la participation du plus grand nombre à la vie de l'EMS dans son ensemble contribue au dynamisme de la structure. Les productions de l'EMS ne pourraient avoir lieu sans l'aide précieuse apportée par les adhérents et leur famille.

Un des enjeux de l'EMS pour les années à venir est notamment de renforcer et de systématiser les événements qui impliquent les adhérents au-delà de leur pratique purement instrumentale, afin que le vivre ensemble, qui est une valeur essentielle de l'EMS, prenne tout son sens.

3. Les bénévoles

Tout comme elle ne pourrait exister sans ses adhérents, l'EMS a la chance de pouvoir compter sur un réseau de bénévoles dévoués, qui font vivre l'association par leurs actions.

Qu'il s'agisse d'adhérents eux-mêmes qui apportent leur aide, de membres de leur famille, ou encore de Sciezois volontaires attachés à notre structure, les bénévoles participent pleinement au succès des différentes manifestations. Cette aide précieuse est aussi bien fournie en amont des événements organisés (par les actions de diffusion publicitaire par exemple), que dans l'organisation concrète des représentations grâce, notamment, à l'installation des instruments sur le lieu de représentation ou encore à la vente de gâteaux.

4. La place du Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est indispensable au bon fonctionnement de l'EMS. Sa bonne santé et sa vitalité sont les garants d'un bon fonctionnement de l'association.

Par sa composition variée, il est également l'organe qui assure la continuité dans le temps de la structure au fil des renouvellements de ses membres. Sa présence permet d'avoir une vision la plus proche possible des aspirations de l'ensemble des adhérents. C'est aussi un soutien important à l'élaboration des concerts.

Par essence, les participants au conseil d'administration changent régulièrement et il est important de maintenir une politique de renouvellement dynamique et inscrite dans la durée.

5. Les pouvoirs publics

Bien que l'EMS soit un établissement associatif et non municipal, il entretient des liens étroits avec les pouvoirs publics locaux.

L'ensemble instrumental participe notamment aux différentes commémorations et manifestations patriotiques, et anime aussi les rendez-vous festifs et culturels, comme la Foire de Sciez, le Marché de Noël, la Vogue de Sciez, ou encore la Virade de l'Espoir.

En retour, la municipalité de Sciez subventionne l'EMS à environ 50%. Cette dernière perçoit également un soutien financier de la part de communes partenaires (Anthys-sur-Léman, Excenevex, Messery et Massongy), ainsi que du département de la Haute-Savoie.

La municipalité de Sciez met également à disposition des locaux pour l'EMS et finance actuellement la construction d'une nouvelle école de musique à côté de l'école « Les Petits Crêts » et du CAS (Centre d'animation de Sciez), soit en plein cœur de la commune.

Ce projet d'envergure, qui a été élaboré dès le départ en étroite collaboration entre les élus municipaux et des membres de l'EMS, est représentatif du dialogue ouvert et collaboratif que l'association et la municipalité entretiennent, ainsi que de la volonté commune de faire rayonner la musique et de l'inscrire parmi les activités culturelles prépondérantes de Sciez.

IV) Les enseignements

1. La diversité de l'enseignement proposé

a. Les cours individuels

L'élève doit avoir une place centrale. C'est pourquoi l'ensemble des enseignements qui sont dispensés à l'EMS a pour objet de mettre l'élève au centre des préoccupations pédagogiques et artistiques de l'équipe pédagogique. En ce sens, les enseignements qui lui sont proposés sont adaptés à chaque élève et la pratique collective doit pouvoir individualiser chaque participant. Le face-à-face

pédagogique individuel autour de l'apprentissage d'un instrument reste un moment fort de l'enseignement qui est prodigué aux élèves inscrits dans l'établissement.

L'EMS propose 13 types de cours en tout, de diverses familles musicales (cordes, vents, cuivres, chant et percussion) : batterie - percussion, chant lyrique, clarinette, cor d'harmonie, flûte traversière, guitare, guitare électrique, guitare basse, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon et alto, violoncelle.

b. La formation musicale

Elle est souvent identifiée comme un frein à l'accession à la musique. Néanmoins, il faut l'adapter aux attentes du public, aux besoins spécifiques des élèves d'une école de musique associative, ainsi qu'aux évolutions pédagogiques de cette matière. En s'appuyant sur une pratique collective et les principes de la pédagogie active, les apprentissages se font à partir du concret, en partant de l'instrument pour aller vers le théorique.

La formation musicale est présente dans le tronc commun des enseignements proposés à l'élève jusqu'en fin de cycle II. (BEM)

Un cours de formation musicale est également proposé aux adultes.

2. La pratique collective au cœur de la mission de l'EMS

Les pratiques collectives et ses productions font parties de l'ADN de l'Ensemble Musical de Sciez. Elles permettent aux élèves de se retrouver dans un projet commun pour jouer et chanter ensemble. Ces pratiques collectives sont le cœur du projet pédagogique de l'EMS.

Par la diversité de leurs propositions elles permettent à chaque instrumentiste, quel que soit son niveau et tout au long de son cursus, d'avoir un aboutissement de son travail instrumental. Elles sont donc une source de motivation pour les élèves et elles sont également l'image de marque de l'EMS. En effet, ce sont souvent ces ensembles qui sont mis en avant lors des concerts et des productions proposés par l'Ensemble Musical de Sciez. Enfin, elles ont vocation à accueillir un public élargi à l'ensemble des instrumentistes des communes avoisinantes.

a. L'éveil

Eveil Musical

Direction : Frédéric Commaret

L'éveil musical est dédié aux enfants, à partir de la moyenne section de maternelle, bien qu'une dérogation soit possible pour les enfants en petite section.

L'objectif principal est d'affiner la sensibilité musicale de l'enfant et de développer ses capacités auditives, rythmiques et vocales par le jeu, le chant et la percussion. L'éveil permet ainsi de stimuler la concentration, l'expression et l'imagination au moyen d'approches ludiques et créatives. Pour l'enfant, il s'agit là de vivre ses premières expériences scéniques et intégrer en douceur les premières notions musicales, en vue d'une future pratique instrumentale.

Eveil Instrumental

Direction : Frédéric Commaret

L'éveil instrumental s'adresse aux enfants en grande section de maternelle, qui ont déjà fait de l'éveil musical, ainsi que pour les enfants en CP.

Passerelle entre le cours d'éveil musical et le cours instrumental, l'éveil instrumental est un cours collectif pour les jeunes enfants à la découverte de pratique instrumentale en douceur. Cette initiation se fait au travers de musiques et de jeux, qui vont développer aussi bien le côté musical, que l'approche gestuelle de l'instrument. La flûte à bec et le chant permettent une découverte ludique des codes musicaux.

b. Le département voix

Chorale d'enfants : les Apprentis Sor'Sciez

Direction : Tina Aagaard Commaret

La chorale des Apprentis Sor'Sciez s'adresse à tous les enfants qui aiment chanter. Les inscriptions sont possibles dès le CP.

Chez les Apprentis Sor'Sciez, on apprend à la fois des chants de tous styles, mais aussi un peu de technique vocale, sous forme de jeux vocaux.

Les jeunes choristes participent régulièrement aux concerts, notamment lors des concerts à thème de l'école de musique. Les musiciens de l'école de musique les accompagnent.

Ensemble Vocal de Sciez

L'Ensemble Vocal de Sciez est le chœur mixte de l'association Ensemble Musical de Sciez. Le chœur est dirigé par Frédéric Commaret et assisté par Tina Aagaard Commaret. Fort d'une cinquantaine de membres, l'Ensemble Vocal de Sciez se produit en concert plusieurs fois par an avec un répertoire classique.

L'Ensemble Vocal de Sciez monte chaque année une grande œuvre pour chœur avec accompagnement instrumental : en juin 2018 c'était la Petite Messe Solennelle de Rossini qui était donné à l'église de Sciez et à l'église d'Evian avec l'Ensemble Cantus, accompagnés par l'accordéon et le piano. En juin 2019, L'Ensemble Vocal

de Sciez s'est produit de nouveau avec l'Ensemble Cantus pour donner le Magnificat du compositeur argentin Martin Palmeri, une œuvre moderne, inspiré du tango.

Cet ensemble s'adresse à tous les amateurs qui le souhaitent, car il n'est pas nécessaire d'avoir de connaissance de solfège, ni d'expérience de chant choral pour intégrer l'Ensemble Vocal en tant que choriste.

Ensemble Cantus

L'Ensemble Cantus est composé de onze chanteuses, formées et dirigées par Tina Agaard Commaret, leur professeur de chant.

Depuis sa création en 2007, l'Ensemble Cantus a gagné une solide réputation en présentant chaque année plusieurs programmes de musique vocale lors de concerts en France et en Suisse : de la musique sacrée, de la musique de chambre et de l'opéra. En 2016, leur version de l'opéra Didon et Enée de Purcell avait remporté un très large succès. En septembre 2018, elles donnaient un concert de bienfaisance pour l'abolition de la peine de mort à l'église des Vallées à Thonon avec des extraits d'opéras de Rossini. Les chanteuses de l'Ensemble Cantus ont également été invité à se produire à l'église d'Hermance en février 2019, et ont donné des concerts à l'église d'Evian et le Théâtre du Guidou en novembre 2018 avec des programmes de musique baroque vénitienne, en compagnie du violoniste Simon Bouveret. La Périchole, opérette de Jacques Offenbach est la dernière production en date de l'Ensemble Cantus. Les premières représentations ont eu lieu en mai 2019 au Théâtre du Guidou devant un public enthousiaste.

c. Les ensembles instrumentaux

Orchestre Junior

Professeurs : Frédéric Commaret

A partir de la deuxième année d'instrument, les enfants jouent en groupe. La pratique collective est primordiale et motivante. C'est un moment de partage et de découverte, qui permet aux musiciens en herbe de participer aux différentes productions de l'école de musique, ce qui est gratifiant et stimulant pour eux.

Atelier de Musiques Actuelles

Direction : Jean-François Jacquier

Cet ensemble a été créé en septembre 2019 pour diversifier l'enseignement proposé à l'EMS. Il donne par exemple la possibilité aux instruments à cordes de pratiquer la musique collective, ce qui est nouveau à l'école.

Ce groupe s'est très vite changé en une équipe de jeunes très motivés. Le répertoire est attrayant tout en restant varié. On y aborde différents courants musicaux comme le jazz, le rock, le funk, le rap et la variété entre autres. On peut ainsi acquérir de la culture musicale et de l'expérience comme musicien. C'est l'endroit parfait pour débiter l'improvisation par exemple.

Le petit comité donne une vraie importance à chacun et donc de la motivation pour s'améliorer. Le groupe réuni déjà 10 instruments (flûte, saxophone, trompette, clarinette, trombone, violon, piano, batterie, basse et chant).

Autre aspect très important pour la vie de l'école, ce groupe donne matière aux musiciens de 2^{ème} cycle de formation musicale de passer du côté du compositeur ou de l'arrangeur. Ainsi, les élèves peuvent commencer à faire leurs premiers arrangements à l'aide du professeur et les apporter pour enrichir le répertoire du groupe.

Ensemble Instrumental de Sciez

L'ensemble instrumental est l'orchestre d'harmonie à partir du 2^{ème} cycle de l'association. Une cinquantaine d'adolescents et d'adultes se retrouvent tous les vendredis soir sous la direction de Frédéric Commaret, pour la joie de pratiquer la musique ensemble.

Parmi les nombreux rendez-vous de l'orchestre, le plus remarqué est sans doute le concert de Nouvel An au Centre d'Animation de Sciez début janvier : un évènement incontournable qui est désormais un rendez-vous festif annuel pour la population. En janvier 2019, la collaboration avec les classes de danse d'Estel Loosli du Foyer Culturel, accompagnées par l'orchestre et les ensembles vocaux a notamment remporté un grand succès.

En mars 2019, l'ensemble instrumental a accueilli l'Harmonie Aubiénoise le temps d'un week-end. Les deux orchestres ont ensemble donné un très beau Concert de Printemps au C.A.S. Cela a également été l'occasion de décorer les trois membres fondateurs de l'EMS. Il s'agit de Michel Biolley, Robert Favre et Edouard Pogodalla.

Chaque année les musiciens de l'orchestre partent aussi un week-end en montagne courant l'automne. Au programme : les nouvelles partitions à travailler et des moments de convivialités entre amis musiciens.

Intergénérationnel, les musiciens les plus jeunes de l'orchestre côtoient les anciens avec un même dénominateur commun : faire ensemble de la musique et tout style de musique !

3. Destiné à un large public

De par sa forme associative, l'EMS a fait le choix d'ouvrir ses portes à l'ensemble du public qui voudrait s'inscrire.

L'EMS accepte les adhérents sans discrimination d'âge, ou de niveau. Toute personne peut trouver sa place dans le panel des propositions de cours et d'ensembles. Les projets intergénérationnels sont au centre de nos préoccupations.

Néanmoins, pour assurer la pérennité de l'école, il est nécessaire de renouveler régulièrement les effectifs et c'est pour cette raison que de nombreuses actions visent à sensibiliser le jeune public.

4. La mise en place d'un cursus diplômant

Depuis 2018, l'Ensemble Musical de Sciez est inscrit dans le schéma départemental de musique. Il suit donc un cursus national et diplômant (**Voir Annexe 4 : Règlement des études**)

Le premier cycle a pour axe principal l'apprentissage des bases pour déchiffrer et lire une partition. C'est aussi le moment où l'élève développe une écoute intérieure, le sens de l'analyse et sa créativité.

Le 2^{ème} cycle vise à acquérir les fondements : gammes, accords et composition sont les nouveaux paramètres abordés. L'EMS dispose d'ordinateurs en propre qui permettent d'écrire des partitions et de faire des arrangements. Pendant le 2^{ème} cycle, chaque cours se transforme en petit groupe de musique amateur.

Les outils nécessaires à la vie musicale post-école sont mis au cœur de l'apprentissage. Les élèves sont donc préparés à la situation dans laquelle ils peuvent se retrouver pour jouer entre amis et où ils n'ont, pour diverses raisons, pas le matériel adapté (partitions trop difficiles, pas les bons instruments, pas de partition du tout, etc.).

La fin du 2^{ème} cycle valide huit années de pratiques musicales amateurs et peut préparer à une suite de diplômes professionnalisants.

V) Les productions et le rayonnement

1. Des représentations à plusieurs échelles

La production est véritablement la finalité de l'enseignement et fait également partie de l'ADN de l'EMS, tout comme la pratique collective dont elle découle logiquement.

L'EMS se produit avec les différents groupes vocaux et musicaux sur la commune de Sciez durant toute l'année. (Foire, Virades, marché de Noël, Concerts dans l'église, au théâtre du Guidou, au centre d'animation de Sciez, manifestations patriotiques), créant ainsi des liens avec la population. L'association fait partie prenante de la vie locale et culturelle de la commune de Sciez.

Au niveau de Thonon Agglo, l'EMS participe aux projets proposés (Résidence de l'Ensemble Odysée) avec des concerts et productions prévus dans différentes communes et villes de Thonon Agglo.

L'EMS est aussi présent avec des productions et participations musicales dans les communes extérieures (Messery, Yvoire, Evian) et est régulièrement invité à la fête de la musique à Genève.

Rayonner, faire connaître l'EMS, c'est aussi se produire à l'extérieur de la commune. Voici une liste non exhaustive des lieux où se sont produits les différents groupes de l'EMS : Eglise d'Evian, Eglise de Megevette, église de Chens sur Léman, Eglise de la Chapelle d'Abondance, Fête de la musique à Genève, La Grange au Lac à Evian, Eglise des Vallées à Thonon, salle communale d'Yvoire, Eglise de Messery, théâtre de Quincy, Ferme d'Antioche à Nernier, Eglise d'Hermance, Maison des Arts à Evian, auditorium du collège de Margencel, Aubière dans le Massif Central, Wasselonne en Alsace, etc.

2. Une pluralité de partenariats

L'EMS a à cœur d'entretenir les différents partenariats qu'il a noués, ainsi que d'en développer de nouveaux.

Tel est le cas des échanges musicaux qui ont eu lieu à plusieurs reprises avec l'ensemble musical de Wasselonne, commune alsacienne avec laquelle Sciez est jumelée, ainsi que ceux qui ont été organisés plus récemment avec l'Harmonie Aubiénoise.

Depuis 10 ans, l'EMS est également présente dans les écoles de Sciez, Anthy sur Léman, Massongy, et Messery et Excenevex. Il a participé à un conte musical à Yvoire, ainsi qu'à la fête des écoles à Anthy (chœur d'enfants et orchestre).

Les élèves de l'école des Petits Crêts de Sciez ont eu la chance lors de cette rentrée 2021-2022 d'être accueillis en musique. L'autre élément d'actualité à souligner est la mise en place d'un atelier « cuivres et percussions » sur la pause de midi en partenariat avec l'école d'Anthy sur Léman.

Apporter la musique à l'école, à des publics qui n'y ont parfois pas accès et, de manière générale, sensibiliser des enfants à la musique, est une mission importante de l'EMS, qui est appelée à se renforcer dans les prochaines années.

Toujours dans l'optique de sensibiliser les élèves à la musique, notamment au-delà de leurs apprentissages personnels, l'EMS pourrait également à l'avenir développer un rôle d'intermédiaire, afin d'inviter les élèves à être spectateurs, à aller voir des spectacles dans le cadre de leur cursus musical.

3. Les outils et les enjeux de communication et de diffusion

Le faire savoir est primordial pour mettre en relief le savoir-faire. Il ne suffit pas d'organiser un concert, il faut également le montrer, diffuser, communiquer, partager, etc.

Actuellement les vecteurs de diffusion sont de deux types : les supports physiques (affiche, flyers, courrier notamment) et les supports numériques.

En ce qui concerne les supports physiques, l'EMS peut compter sur différents sponsors qui, en échange d'un peu de visibilité sur les programmes de concert, lui permet de financer les actions de communication. Toutefois, l'association se trouve confrontée au problème récurrent de devoir créer des affiches sans budget d'infographisme. Les bénévoles font à cet égard un travail remarquable de réalisation des affiches et flyers sans moyens financiers.

Les supports numériques comportent : le site internet de l'EMS, les e-mails, les newsletters, les réseaux sociaux tels que Facebook et la chaîne Youtube de l'EMS, ainsi que les sites internet de Sciez et des communes environnantes.

Les éléments diffusés concernent principalement les concerts et productions de l'EMS (concerts, auditions, spectacles), la vie de l'école (newsletter, Facebook) et le côté administratif (cours enseignés, inscriptions, communication avec les adhérents).

Les supports numériques et notamment le compte Facebook permettent une bonne réactivité et s'inscrivent dans la volonté de dynamisme de l'école.

Enfin, il est important de parler de l'importance de l'enregistrement et des visuels. Bien souvent, frustrations et agacements suivent les moments euphoriques des productions. L'EMS n'a en effet pas de « photographe officiel » ou d'ingénieur du son pour enregistrer les concerts. C'est dommageable pour le « faire savoir » si important au rayonnement d'une structure musicale.

ANNEXES

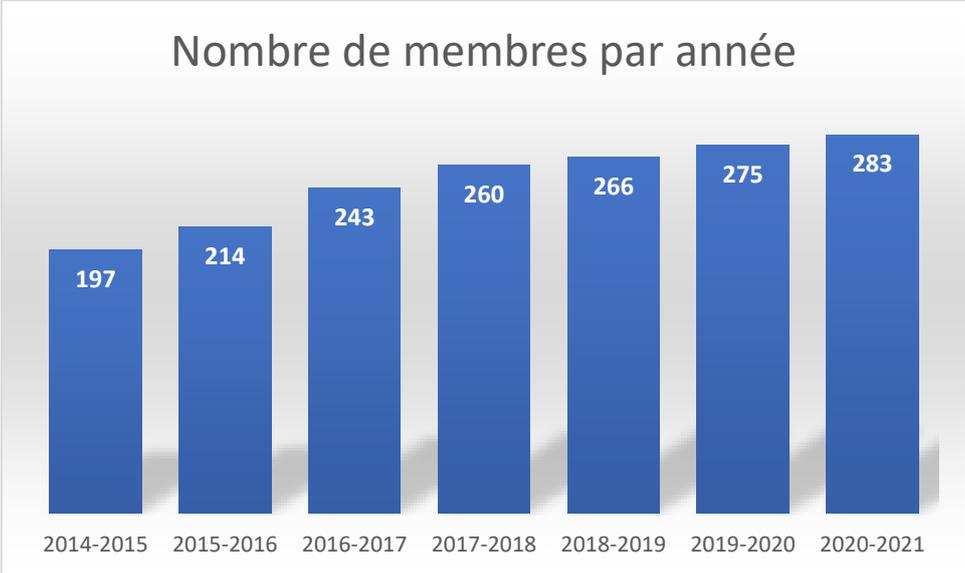
Liste des annexes :

- Annexe 1 : Liste des professeurs par classe d'instruments
- Annexe 2 : Evolution du nombre de membres de l'EMS entre 2014 et 2021
- Annexe 3 : Fiche d'inscription
- Annexe 4 : Règlement des études

Annexe 1 : Liste des professeurs par classe d'instruments

Classe d'instruments	Nom du/des professeur(s) pour l'année 2021-2022
Batterie - percussion	Jean-François Jacquier
Chant lyrique	Tina Aagaard Commaret
Clarinette	Jérémy Archinard
Cor d'harmonie	Frédéric Commaret
Flûte traversière	Jennifer Brun
Guitare (acoustique, électrique, basse)	David Palluel
Piano	Tina Aagaard Commaret et Delphine Baud
Saxophone	Mélina Brazier
Trombone	Frédéric Commaret
Trompette	Emmanuel Casagrande
Tuba	Frédéric Commaret
Violon et alto	Sébastien Cayet
Violoncelle	Delphine Baud
Classe d'éveil musical	Frédéric Commaret
Classe d'éveil instrumental	Frédéric Commaret

Annexe 2 : Evolution du nombre de membres de l'EMS entre 2014 et 2021



Bulletin d'inscription : année scolaire 2021-2022

NOM : _____

PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

NIVEAU SCOLAIRE en septembre 2021: _____

ADRESSE : _____

NOMS DES PARENTS : _____

TELEPHONE : _____

TELEPHONE PORTABLE : _____

E-MAIL : _____

FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE:

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Alto | <input type="checkbox"/> Instruments naturels |
| <input type="checkbox"/> Batterie percussion | <input type="checkbox"/> Piano |
| <input type="checkbox"/> Chant lyrique | <input type="checkbox"/> Saxophone |
| <input type="checkbox"/> Clarinette | <input type="checkbox"/> Trombone |
| <input type="checkbox"/> Cor d'harmonie | <input type="checkbox"/> Trompette |
| <input type="checkbox"/> Flûte traversière | <input type="checkbox"/> Tuba |
| <input type="checkbox"/> Guitare | <input type="checkbox"/> Violon |
| <input type="checkbox"/> Guitare basse | <input type="checkbox"/> Violoncelle |
| <input type="checkbox"/> Guitare électrique | |

Durée du cours individuel :

- 20 min / hebdo
- 30 min / hebdo
- 45 min / hebdo (option dès l'entrée en 2^{ème} cycle)

Location d'instrument à vent : _____

EVEIL & FORMATION MUSICALE :

- Eveil musical : Sciez / Anthy / Messery
- Eveil instrumental : Sciez / Anthy
- FM 1^{er} cycle 1^{ère} année FM 2^{ème} cycle 1^{ère} année
- FM 1^{er} cycle 2^{ème} année FM 2^{ème} cycle 2^{ème} année
- FM 1^{er} cycle 3^{ème} année FM 2^{ème} cycle 3^{ème} année
- FM 1^{er} cycle 4^{ème} année FM adultes

PRATIQUES COLLECTIVES :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Atelier Musiques Actuelles | <input type="checkbox"/> Ensemble Instrumental de Sciez |
| <input type="checkbox"/> Chorale d'enfants <i>Les Apprentis Sor'Sciez</i> | <input type="checkbox"/> Ensemble Vocal de Sciez |
| <input type="checkbox"/> Ensemble Cantus | <input type="checkbox"/> Orchestre junior |

Total des cotisations pour l'année 2021/2022

Droit d'inscription	Euros
Formation instrumentale et vocale individuelle	Euros
Pratiques collectives	Euros
Location instrument.....	Euros

	TOTAL DU : Euros

Mode de règlement

MERCI DE **CALCULER LE TOTAL** DES COTISATIONS (AUSSI EN CAS DE PLUSIEURS INSCRIPTIONS D'UNE MEME FAMILLE) ET LES DIVISER EN TROIS PARTIES, REGLEES SUR **TROIS CHEQUES** (éviter les centimes).

Chèques :

1/ Euros, encaissement en octobre 2021

2/ Euros, encaissement en janvier 2022

3/ Euros, encaissement en avril 2022

Espèces :

..... Euros

Dans le cadre de nos différentes activités, nous pouvons être appelés à prendre des photos qui peuvent figurer dans la presse, ou sur notre site internet. Nous souhaitons obtenir votre autorisation pour que ces photos puissent être exposées au public.

() *Oui, j'accepte*

() *Non, je refuse*

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'Ecole de Musique de l'Ensemble Musical de Sciez, ci-joint.

Je certifie avoir pris connaissance que les professeurs de l'Ecole de Musique peuvent être amenés à enseigner à distance en cas de confinement.

Date et signature (des parents ou de l'élève adulte) :

Annexe 4 : Règlement des études

CURSUS ENFANTS/JEUNES			
Eveil	Musical	MS et GS	
	Instrumental	GS et CP	
1^{er} cycle	Cours instrumental individuel	CP (initiation) CE1 + 3 à 5 ans	Examen fin de premier cycle
	Pratique collective (orchestres et chorales)	Dès la 2 ^e année	
2^e cycle	Formation musicale Cours instrumental individuel	3 à 5 ans	Examen de fin de deuxième cycle (BEM)
	Pratique collective (orchestre et chorale)		
2^e cycle cursus libre	Formation musicale Cours instrumental individuel		
	Pratique collective (orchestre et chorale)		
3^e cycle	Cours instrumental individuel	3 à 5 ans	Examen de fin de troisième cycle

CURSUS ADULTES		
1^{er} cycle	Formation musicale adulte	Examen fin de premier cycle
	Cours instrumental ou vocal individuel	
	Pratique collective (orchestres et chorales)	
2^{er} cycle	Formation musicale adulte	Examen fin de deuxième cycle (BEM)
	Cours instrumental ou vocal individuel	
	Pratique collective (orchestres et chorales)	
3^{er} cycle	Formation musicale adulte	Examen fin de troisième cycle
	Cours instrumental ou vocal individuel	
	Pratique collective (orchestres et chorales)	
Cursus libre	Formation musicale adulte	
	Cours instrumental ou vocal individuel	
	Pratique collective (orchestres et chorales)	
Cursus chant	Cours de chant soliste individuel	Audition
	Cours de chant chœurs	
	Formation musicale adulte	
	Pratique collective (chœur)	



Ensemble Musical de Sciez
298, avenue de l'église
74140 Sciez

04.50.72.30.96

E-mail : emsciez@yahoo.fr

Site internet : <https://www.emsciez.fr/>